



Institut Formalys

HABILITATION ELECTRIQUE

HO BO INITIALE

Objectif: Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Personnel visé : Toute personne devant réaliser des travaux d'ordre non électrique dans un local réservé aux électriciens (peinture, nettoyage, désherbage...) ou dans un environnement électrique (travaux BTP à proximité de lignes électriques aériennes ou enterrées) : peintres, agents d'entretien ou de nettoyage, gardiens d'immeubles

Validation visée : Attestation de formation Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « Avis après formation » Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, Mémento stagiaire
- Equipements de protection

Durée
1 Jour

PARTIE THEORIQUE

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- Evaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique Prescriptions pour les non électriciens

PARTIE PRATIQUE

- Présentation des équipements de protection
- Simulation de chantier



Contact: Institut Formalys

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC

04 71 63 87 72 – contact@institut-formalys.fr

www.institut-formalys.fr